

# L'ALLEMAGNE EN UN COUP D'OEIL

## *Les relations Allemagne - Canada*

- Solides échanges personnels : près de 1 % des Canadiens se réclament d'un patrimoine allemand (2,7 millions, d'après le Recensement de 2001), les plus grandes concentrations se trouvant en Ontario et dans le centre du Canada; Lunenburg (Nouvelle-Écosse) est la collectivité germano-canadienne la plus ancienne (1750); l'Allemagne est une source importante de tourisme; partenariat croissant pour les échanges de jeunes et d'universitaires.
- Liens commerciaux importants : l'Allemagne est le sixième investisseur étranger au Canada (ses investissements ont atteint 6,75 milliards de dollars en 2002), et quelque 600 sociétés allemandes sont présentes au Canada; les investissements canadiens en Allemagne ont atteint 9,27 milliards de dollars (2002); les échanges bilatéraux s'élèvent à 11,48 milliards de dollars (2003).
- Notre Accord bilatéral de coopération scientifique et technologique (signé en 1971) est l'un des plus importants pour le Canada, car il a suscité quelque 500 projets conjoints et transferts de techniques.
- Partenaires multilatéraux d'optique commune : ONU, G8, OTAN, OSCE, OCDE, OMC, droits de la personne, maintien et consolidation de la paix (Afghanistan, Moyen-Orient, Balkans), lutte contre le terrorisme.
- Nos soldats travaillent côte à côte en Afghanistan; après le Canada, c'est l'Allemagne qui a le plus important contingent militaire au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), qui assure la sécurité à Kaboul.
- « Pratiques exemplaires » : dialogue et coopération de plus en plus intenses : réforme des soins de santé, politiques sociales et économiques, fédéralisme, immigration et intégration, lutte contre le terrorisme, R-D, défense, sécurité et politique étrangère.

## *Le Canada, l'Allemagne et l'Union européenne*

- **Sécurité internationale et multilatéralisme efficace** : l'Allemagne a une voix influente dans les affaires mondiales (G8, OTAN, UE). Partenaire pour la réforme de l'ONU, le maintien et la consolidation de la paix, les droits de la personne (CPI), la lutte contre le terrorisme et la gestion des crises.
- **Prospérité économique mondiale** : des progrès dans les entretiens sur l'ARCI aideront nos économies concurrentielles axées sur l'exportation et amélioreront la mobilité professionnelle. L'Allemagne est le plus important partenaire commercial pour 18 des 24 pays membres de l'UE et elle joue un rôle central dans les décisions de l'UE relatives à la politique sur le commerce et l'investissement. Avantages mutuels à tirer de la coopération : sciences et technologie, biotechnologie, transports, TI, secteur automobile et OMC (Doha).
- **Justice et affaires intérieures** : adhésion de l'Allemagne à l'Accord de Schengen (politique relative aux visas). Partenaires dans la lutte contre les migrations illégales et le trafic d'êtres humains. L'Allemagne cherche à s'inspirer du Canada en ce qui concerne l'immigration et l'intégration.
- **Difficultés mondiales et régionales** : rôle croissant de l'Allemagne dans les dossiers mondiaux et régionaux : Balkans, Afghanistan, Moyen-Orient (proposition allemande d'initiative de modernisation concernant l'UE et le Moyen-Orient) et en matière de développement durable (Afrique).
- **Échanges personnels** : avantages de nouveaux échanges avec l'UE et de nouveaux échanges bilatéraux avec le Canada : les programmes destinés aux jeunes travailleurs et aux jeunes dirigeants promettent des gains à long terme. Il est possible de renforcer les liens parlementaires tout comme les interactions entre nos gouvernements.